

Recension de l'ouvrage « Cannabis, ecstasy : du stigmat au déni. Les deux morales des usages récréatifs de drogues illicites » par Patrick Peretti-Wattel, publié chez L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 2005 (293 p.)

L'ouvrage du sociologue français Peretti Wattel vise à étudier les usages récréatifs de cannabis et d'ecstasy à travers les discours des experts en santé publique, des entrepreneurs de morale et, enfin, des usagers. L'auteur part du constat que les adolescents, usagers de cannabis et d'ecstasy, « parce qu'ils seraient victimes d'un mal être, d'une souffrance psychologique, d'une pulsion autodestructrice, ou tout simplement de l'aveuglement et de l'insouciance propres à la jeunesse, se livreraient aujourd'hui massivement à des conduites qui mettent leur santé en péril » (p.8). Or, pour l'auteur, la « focalisation croissante sur cet âge de la vie ne correspond pas vraiment à une réalité objective dans la mesure où l'utilisateur opère souvent des choix en connaissance de cause » (p.10) de sorte que « le discours actuel tenu par les experts sur les conduites à risque adolescentes pourrait bien s'avérer plus révélateur des fantasmes sécuritaires récurrents manifestés par la société adulte à l'égard des jeunes, que des prises de risque 'réelles' de ces derniers » (p.9).

Dans la première partie, l'auteur s'attarde sur les discours des experts en santé publique pour démontrer, à partir d'exemples tels la relation supposée entre la consommation de cannabis et les symptômes dépressifs chez les adolescents, « le caractère inédit de la construction scientifique des conduites à risque, qui recourt au paradigme épidémiologique et mobilise aussi une grammaire interprétative empruntée à la psychologie, qui revient souvent à considérer ces conduites en rapport avec des problèmes psychologiques » (p.24) et, ce faisant, revient à nier le caractère social des comportements étudiés. « Cette lecture 'pathologisante' des pratiques juvéniles réifie l'utilisateur, le réduit à l'état d'un objet à corriger, sans lui accorder le statut de sujet disposant de connaissances d'attitudes et de croyances, sans lui reconnaître la capacité de les mettre en œuvre pour prendre des décisions, pour 'agir' sa consommation ou pour la justifier » (p. 73). L'auteur souligne également la prolifération de données et d'analyses, qui se réfèrent de manière outrancière au facteur de risque, et multiplient à l'envi les controverses sur tel ou tel supposé (tel le risque d'escalade dans la prise de drogues).

Cette tendance à « biologiser » le social est d'autant plus importante « qu'une interprétation hâtive des comportements adolescents en terme de pathologie a tôt fait de nourrir certains discours médiatiques et politiques qui stigmatisent les jeunes » (p. 73). Le lien est ainsi opéré avec la deuxième partie de l'ouvrage où l'auteur commence par définir la notion de panique morale à partir de quatre éléments¹ (symbolisation, amplification par association, exagération des faits et prophétie de malheur). Se basant notamment sur l'étude de l'INSERM² sur le cannabis réalisée en 2001, l'auteur analyse les discours des entrepreneurs de morale pour arriver à la conclusion que ce discours s'apparente à la notion de panique morale. En effet, le discours des entrepreneurs de morale décrit « l'utilisateur de cannabis en référence au stéréotype de l'héroïnomane (symbolisation). Ce rapprochement permet d'étayer le lien de cause à effet établi entre l'usage de cannabis et d'autres actes de délinquance (amplification par association). Le discours des entrepreneurs de morale s'appuie aussi sur des chiffres qui surestiment à la fois le nombre de consommateurs et le nombre de victimes (exagération des faits). Enfin, ce discours très alarmiste tend à expliquer la banalisation du cannabis par la thèse du complot, raison pour laquelle le pire serait encore à venir (prophétie du malheur) » (p. 123). Bien que présentant quelques différences, l'auteur applique la même grille de lecture à l'égard des discours tenus à l'encontre des usagers d'ecstasy. En effet, "pour l'ecstasy aussi, il s'agit de personnifier les usagers de façon stéréotypée, d'amplifier les conséquences de l'usage en associant à ce dernier d'autres sujets de préoccupation, d'exagérer les faits en s'appuyant sur des nombres largement fantaisistes, ou encore de dénoncer un complot qui étaye une prophétie de malheur"(p. 145). L'auteur plaide dès lors pour "un usage sociologique du critère de disproportion" afin de relativiser les discours des entrepreneurs de morale en démontrant qu'ils ne sont pas le reflet d'une vérité objective.

¹ Empruntés à l'ouvrage de Stanley Cohen, « Folk devils and moral panics » (1972).

² Institut national (français) de la santé et de la recherche médicale.

Enfin, la troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux principaux intéressés, les usagers récréatifs de cannabis et d'ecstasy. L'auteur entend non pas se focaliser sur les produits mais sur leurs contextes d'utilisation. "Une telle approche permet d'envisager que l'utilisateur ne subit pas passivement sa consommation, mais qu'il la construit plutôt par une succession de décisions" (p. 169). Les conduites associées à l'usage de drogues étant étiquetées à risque ou déviantes, les usagers vont développer des techniques afin de minimiser voire de nier cette prise de risques et ainsi échapper à la stigmatisation dont ils font l'objet. L'auteur recourt au mécanisme de déni de risque (désignation d'un bouc émissaire, confiance en soi et comparaison entre risques) pour rendre compte de la "carrière morale" des usagers de cannabis et d'ecstasy. L'auteur vient illustrer ces différents mécanismes en soulignant d'une part, que les usagers de cannabis et d'ecstasy "ont tendance à réassurer leur pratique, à nier les risques qui peuvent y être associés, en stigmatisant l'héroïne et ceux qui en consomment qui sont les 'vrais drogués'" (p.206) et, d'autre part, ces mêmes usagers "se représentent très souvent leur consommation comme un choix réfléchi et maîtrisé, faisant suite à une évaluation des coûts et des bénéfices attendus, cette évaluation pouvant notamment faire intervenir l'alcool comme produit de référence" (p. 218).

Si le constat n'est pas neuf, l'analyse mobilise de nombreuses références sociologiques et s'appuie sur un solide matériau empirique pour conforter son propos. L'auteur éclaire aussi d'un jour nouveau les interactions entre les trois types de discours analysés qui peuvent, consciemment ou inconsciemment, entretenir des rapports qui plutôt que de s'opposer, se renforcent mutuellement. Ainsi, l'auteur souligne qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer le discours de l'expert de celui de l'entrepreneur de morale, « d'abord parce que le second a tout intérêt à se confondre avec le premier, ensuite parce que le premier n'est pas toujours exempt des considérations idéologiques qui caractérisent le second » (p.14). L'auteur démontre comment la science est mobilisée dans un processus de décision politique et comment « les entrepreneurs de morale peuvent s'approprier le discours expert et les chiffres qu'il produit, pour le mettre en scène et la manipuler » (p. 28). Les interactions entre le discours des entrepreneurs de morale et celui des usagers est plus surprenant. Certes, les deux discours poursuivent des finalités différentes (répression *versus* dépénalisation), mais si les deux discours s'opposent, ils « se répondent en miroir sur de nombreux points, avec les mêmes tendances à l'exagération » (p. 144). Les entrepreneurs de morale et les usagers partageraient ainsi les mêmes valeurs, voire les mêmes inquiétudes : « les uns comme les autres valorisent l'autonomie, la responsabilité individuelles, et rejettent donc l'épouvantail de la dépendance, et si les premiers s'alarment de l'avenir de la jeunesse, les seconds se préoccupent eux aussi de leur propre futur, et en premier lieu de leur réussite scolaire » (p. 225). Dans la mesure où il doit s'en affranchir, le discours de l'entrepreneur est souvent mobilisé dans l'argumentation de l'utilisateur et à une intensification du discours stigmatisant des entrepreneurs de morale correspondrait souvent un renforcement du déni du risque auprès des usagers, ce qui fait dire à l'auteur que le stigmate nourrit le déni de sorte que « les entrepreneurs de morale pourraient donc contribuer involontairement mais efficacement au lent processus qui semble conduire aujourd'hui à la légitimation de l'usage récréatif de drogues illicites » (p. 226). Reste que les uns et les autres ne disposent pas de la même force dans l'arène politique...

Enfin, l'auteur termine son ouvrage en faisant quelques observations concernant les politiques de prévention. L'auteur recommande d'une part, de prendre en compte, l'existence d'un déni du risque argumenté auprès des usagers de drogues et, d'autre part, d'agir sur le discours des entrepreneurs de morale « pour le neutraliser ou du moins en atténuer les effets délétères » (p. 243). Bref, une lecture à recommander vu, comme le souligne l'auteur, « l'obsession contemporaine de la normalité » et le caractère hygiéniste et moraliste des politiques à l'égard de tout comportement considéré à risque, politiques qui s'obstinent à ne pas vouloir entreprendre le débat.

Christine GUILLAIN
Assistante aux Facultés universitaires Saint-Louis